



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

pharmacie

Question écrite n° 5801

## Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé sur les préoccupations du syndicat des médecins de la Moselle quant à l'industrie pharmaceutique française, qui a connu ces dernières années une chute spectaculaire au palmarès des « pays découvreurs » de molécules mondialisées. Il le remercie de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend prendre pour permettre à cette industrie de retrouver sa place, compte tenu notamment du poids du médicament dans la balance commerciale de notre pays.

## Texte de la réponse

En matière de médicament, la politique poursuivie par le Gouvernement est notamment fondée sur l'aide à la recherche de nouveaux médicaments. En dépit des capacités d'expertise des organismes de recherche et des universités, des capacités de développement clinique de nos hôpitaux et des efforts de recherche des industriels, la France a considérablement régressé dans la hiérarchie des pays découvreurs de nouvelles molécules thérapeutiques. En raison des enjeux liés à la filière pharmaceutique il est apparu essentiel au Gouvernement de s'attacher à relancer la recherche dans ce secteur. Un groupe de travail présidé par le professeur Cros a été mis en place et doit faire des propositions concrètes pour permettre cette relance, notamment en matière de renforcement de la recherche publique, de valorisation et de transferts technologiques vers le secteur industriel. Parallèlement, le développement des médicaments génériques s'impose pour permettre le financement de l'innovation. De nombreuses mesures ont été prises pour faciliter leur mise sur le marché et informer les professionnels sur les produits disponibles. Reste que les médecins et les pharmaciens doivent s'engager davantage. C'est la raison pour laquelle un droit de substitution pour ces médicaments vient d'être mis en place par la loi de financement de la sécurité sociale pour 1999.

## Données clés

**Auteur :** [M. Denis Jacquat](#)

**Circonscription :** Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 5801

**Rubrique :** Recherche

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé et action sociale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 novembre 1997, page 3920

**Réponse publiée le :** 22 février 1999, page 1117